

SAS J. GRENOUILLET  
56, rue du Faubourg Saint Antoine  
75012 - PARIS

Philippe GUILLARD  
107, boulevard Raspail  
75006 - PARIS

**MASTRAD**

Société Anonyme  
Au capital de 1.648.558,48 Euros

32, rue de Cambrai  
75019 - PARIS

RCS PARIS 394 349 773

\*\*\*\*\*

COMMISSARIAT AUX COMPTES

de

L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

\*\*\*\*\*

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**MASTRAD S.A.**

Société Anonyme  
Au capital de 1.648.558 Euros

32, rue de Cambrai  
**75019 - PARIS**

RCS PARIS 394 349 773

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023**

A l'assemblée générale de la société MASTRAD SA,

**1 - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MASTRAD SA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 - Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans l'annexe sous les chapitres 1 - « activité de la société et faits caractéristiques de l'exercice », 2 - « Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice et perspectives », 3 - « Règles et méthodes comptables », 3-3- « Créances et dettes », 4-6 - « Créances clients et comptes rattachés » et 5-2-6 « Provisions pour dépréciations des autres créances ».

## 3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

### - Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, entre autres, des immobilisations, des créances et des dettes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations comptables

Nous avons notamment procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des amortissements sur les immobilisations incorporelles, l'appréciation des immobilisations financières et les provisions sur stocks et sur créances, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2023 s'établit à 1.391.389 euros sont évalués à leur coût de revient et, sur la base de leur valeur d'utilité, font partiellement l'objet de dépréciation selon les modalités décrites dans l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations, tout en sachant que celles-ci reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

- Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### 4 - Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : Du fait du logiciel, la ventilation par tranches de retard des factures (émises et reçues) et le montant total des factures non réglées (reçues et émises) à la date de clôture dont le terme est échu sont mentionnés Toutes Taxes Comprises.

#### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4.

#### 5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## 6 - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,  
Le 26 octobre 2023

SAS J. Grenouillet  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie de Paris



Vincent HAMOU  
Associé

Philippe GUILLARD  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie de Paris



## ANNEXES

# I. BILAN AU 30/06/2023

## A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	558 554	458 994	99 560	107 134
Frais de développement	440 576	436 987	3 589	7 764
Concessions, brevets et droits similaires	755 625	690 770	64 855	93 276
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	137 733		137 733	303 713
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	2 955 858	2 777 314	178 544	159 048
Autres immobilisations corporelles	946 358	895 425	50 934	77 336
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	134 496		134 496	198 783
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 762 023	370 634	1 391 389	1 391 389
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 008		28 008	83 899
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 719 231</b>	<b>5 630 123</b>	<b>2 089 108</b>	<b>2 422 342</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				8 267
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	104 108		104 108	1 361 340
Avances, acomptes versés sur commandes	99 009		99 009	336 511
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	763 214	76 946	686 269	371 592
Autres créances	7 803 003	6 413 316	1 389 688	872 940
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				177
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	507 021		507 021	184 369
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	52 942		52 942	739 875
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>9 329 297</b>	<b>6 490 261</b>	<b>2 839 036</b>	<b>3 875 071</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	3 959		3 959	33 701
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 052 487</b>	<b>12 120 384</b>	<b>4 932 103</b>	<b>6 331 114</b>

## B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel (dont versé : 1 648 558 )	1 648 558	3 346 660
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 340 928	12 819 469
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		88 413
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours : )		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes : )		1 856 453
Report à nouveau	-12 021	-10 174 399
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-1 518 200</b>	<b>-7 470 523</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 459 265</b>	<b>466 073</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	3 959	76 715
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>3 959</b>	<b>76 715</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	44 512	8 175
Autres emprunts obligataires	760 590	2 379 006
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	507 675	678 251
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic : )	980	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	66 544	32 094
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 473	1 235 178
Dettes fiscales et sociales	255 082	282 046
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	71 527	501 984
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>2 118 384</b>	<b>5 116 734</b>
Ecarts de conversion passif	350 495	671 592
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 932 103</b>	<b>6 331 114</b>

## II. COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2023

Rubriques	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	2 334 060	1 420 401	3 754 461	4 321 095
Production vendue de biens	-40 954	-1 786	-42 740	-67 883
Production vendue de services	369 001	5 780	374 782	550 024
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>2 662 108</b>	<b>1 424 395</b>	<b>4 086 503</b>	<b>4 803 235</b>
Production stockée			-8 267	
Production immobilisée				33 197
Subventions d'exploitation			4 667	26 805
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			350 945	16 745
Autres produits			278 621	503
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>4 712 469</b>	<b>4 880 485</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 481 328	1 551 595
Variation de stock (marchandises)			1 605 714	-93 063
Achats de matières premières et autres approvisionnements			103 267	460 284
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 906 026	2 548 671
Impôts, taxes et versements assimilés			34 534	46 635
Salaires et traitements			510 091	964 582
Charges sociales			255 035	396 389
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			226 100	233 080
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 927	194 125
Dotations aux provisions				
Autres charges			54 054	127 965
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>6 180 076</b>	<b>6 430 264</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-1 467 608</b>	<b>-1 549 779</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>6 609 018</b>	<b>4 673 213</b>
Produits financiers de participations			362 739	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				102 359
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			6 189 548	4 534 459
Différences positives de change			56 731	36 395
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>6 620 513</b>	<b>10 616 224</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			6 417 275	10 400 679
Intérêts et charges assimilées			159 489	165 446
Différences négatives de change			43 749	50 098
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-11 494</b>	<b>-5 943 011</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>-1 479 102</b>	<b>-7 492 789</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>137 530</b>	<b>46 467</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			79 600	46 467
Produits exceptionnels sur opérations en capital			10 763	
Reprises sur provisions et transferts de charges			47 167	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>166 629</b>	<b>35 732</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			164 436	35 528
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			2 193	204
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>-29 098</b>	<b>10 734</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			10 000	-11 532
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>11 459 017</b>	<b>9 600 165</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>12 977 218</b>	<b>17 070 688</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			<b>-1 518 200</b>	<b>-7 470 523</b>

## III. ANNEXE

### 1 ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....8

- 1.1 ACTIVITE DE LA SOCIETE.....8  
1.2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....9

### 2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES..... 11

- 2.1 UN RE-POSITIONNEMENT PRODUIT SUR LE SUIVI DE TEMPERATURE DANS LA RESTAURATION..... 11  
2.2 STRATEGIE MARKETING REVUE ET COMMUNICATION RENFORCEE..... 12  
2.3 LE MAINTIEN D'UN CONTROLE QUALITE STRICT 12  
2.4 LA MAITRISE DES COUTS FIXES..... 12  
2.5 CONCLUSION ..... 13

### 3 REGLES ET METHODES COMPTABLES ..... 14

- 3.1 IMMOBILISATIONS ..... 14  
    3.1.1 Immobilisations incorporelles ..... 14  
    3.1.2 Immobilisations corporelles ..... 15  
    3.1.3 Immobilisations financières ..... 16  
3.2 EVALUATION DES STOCKS..... 16  
3.3 CREANCES ET DETTES ..... 17  
3.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT..... 19  
3.5 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE..... 19  
3.6 PROVISIONS REGLEMENTEES ..... 19  
3.7 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ..... 19  
3.8 DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX..... 19  
    3.8.1 Changement de méthode d'évaluation..... 19  
    3.8.2 Changements de méthode de présentation ..... 19  
    3.8.3 Informations complémentaires ..... 20

### 4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF ..... 21

- 4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES ..... 21  
    4.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice ..... 21  
    4.1.2 Tableau des amortissements ..... 22

- 4.1.3 Provision pour dépréciation des immobilisations ..... 22

- 4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES ..... 23  
4.3 COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS ..... 23  
4.4 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES ..... 24  
4.5 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ..... 24  
4.6 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES 25  
4.7 CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE ..... 25  
4.8 PRODUITS A RECEVOIR..... 26  
4.9 COMPTES DE REGULARISATION ..... 26  
    4.9.1 Charges constatées d'avance ..... 26  
    4.9.2 Ecarts de conversion ..... 26

### 5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF ..... 27

- 5.1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL..... 27  
5.2 ETAT DES PROVISIONS ..... 28  
    5.2.1 Provisions pour risques..... 28  
    5.2.2 Provisions pour charges ..... 29  
    5.2.3 Provision pour dépréciation des immobilisations ..... 29  
    5.2.4 Provisions pour dépréciation des stocks 30  
    5.2.5 Provisions pour dépréciation des créances ..... 30  
    5.2.6 Provisions pour dépréciation des autres créances ..... 30  
5.3 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES ..... 31  
5.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES..... 32  
5.5 CHARGES A PAYER ..... 33

### 6 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT ..... 33

- 6.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES ..... 33  
6.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION ..... 34  
6.3 TRANSFERT DE CHARGES ..... 34  
6.4 RESULTAT FINANCIER ..... 34  
6.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL..... 35  
6.6 IMPOT SUR LES BENEFICES ..... 35  
    6.6.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité ..... 35

6.6.2 Incidence sur le résultat de  
l'application des dispositions fiscales.....36

**7 INFORMATIONS DIVERSES .....37**

**7.1 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE  
37**

**7.2 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS...37**

**7.3 REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES : ..... 37**

**7.4 ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL ..... 38**

7.4.1 Engagement en matière d'indemnité  
de départ à la retraite .....38

7.4.2 Participation des salariés .....38

# 1 ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 Activité de la société

L'innovation et la conception de nouveaux produits constituent l'ADN de Mastrad. La société poursuit la transformation de son catalogue par une transition technologique forte vers le développement d'ustensiles de contrôle et de mesure de la température, ainsi que toute une gamme d'accessoires intelligents et connectés.

Mastrad prévoit de devenir en France et sur les principaux marchés internationaux, un acteur majeur de l'IoT dans le secteur de la cuisine, du BBQ et de l'organisation domestique. Mastrad se focalise principalement sur le suivi de la température qui est le paramètre essentiel pour la sécurité alimentaire et un des paramètres majeurs dans la création de recettes savoureuses et nutritionnelles. Cette réorientation permet de se positionner dans un secteur en forte croissance et qui répond aux nouvelles exigences de consommateurs de sécurité, traçabilité mais aussi de pouvoir se retrouver pour des moments de partage autour d'expériences de qualité.

Le premier trimestre de l'exercice 2022/2023 a permis d'ancrer la nouvelle génération de sonde meat'it+ dans le marché, alors que son lancement avait été fait dans une période chahutée par la crise du COVID 19. Le second trimestre a vu cette même sonde se développer sur un réseau plus important, principalement à l'export, marquant ainsi de vrais succès et démontrant le potentiel commercial du produit. Il permet aussi de valider les évolutions techniques qui lui ont été apportées, tout en continuant à l'améliorer afin de conserver une longueur d'avance sur la concurrence.

La poursuite d'un très important contrat de distribution avec un acteur d'envergure internationale dans le secteur de l'électroménager, a encore porté ses fruits sur cet exercice, et devrait continuer sur l'exercice en cours avec une nouvelle version du produit encore plus performante. D'autres négociations sur des créneaux industriels, mais aussi dans l'univers du BBQ et le secteur hôtelier sont en cours.

Ces développements devraient permettre à Mastrad de devenir un acteur du WSN (wireless sensors network), secteur en très fort développement dans le monde. Ceci représente un tournant stratégique de l'entreprise par rapport à son core business initial, désormais tourné vers des produits plus technologiques et à plus forte valeur, répondant mieux aux tendances.

### France :

L'activité de distribution des produits MASTRAD s'est arrêtée le 31 mars suite un accord signé avec la société M&CO afin d'externaliser l'intégralité de l'activité de distribution de ses gammes de produits classiques (non électroniques) – (se reporter au paragraphe 1.2 ci-dessous). Le chiffre d'affaires a donc été réalisé uniquement sur 9 mois.

Il est en baisse de 19% sur l'exercice, passant de 2 881 K€ à 2 334 K€ à fin juin. Cette tendance baissière concerne tous les secteurs de clientèle mais est toutefois à relativiser, le CA n'ayant été généré que sur les 9 premiers mois de l'exercice 2022/2023 alors que la base de comparaison en N-1 portait sur 12 mois.

**Export :**

Les exportations ont globalement baissé de 1,40%. Le nombre de pays importants dans lesquels la société est implantée et l'absence de clients dominants ont permis de contenir la baisse de chiffre d'affaires par rapport à la France.

**1.2 Faits caractéristiques de l'exercice**

- Afin de réduire ses coûts fixes la Société a déménagé son siège social dans le 19<sup>e</sup> arrondissement en octobre 2022.
- En janvier 2023, la Société a procédé à un apurement de son passif via une réduction de capital motivée par des pertes d'un montant de 2 868 566 € à travers une réduction de la valeur nominale par action de 0,14 € à 0,02 €, le nombre d'actions composant le capital social étant resté inchangé.
- Le 15 février 2023, MASTRAD a réalisé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires pour un montant de 3,5 M€. A l'issue de la période de souscription qui s'est achevée le 10 février 2023, le montant brut de l'augmentation de capital (prime d'émission incluse) s'est élevé à 3 511 392,48€ et s'est traduit par l'émission de 58 523 208 actions nouvelles à un prix de souscription unitaire de 0,06 euro. L'augmentation de capital a été souscrite pour environ 2 639 K€ par compensation de créances dont 1 645 K€ étaient relatifs à des dettes obligataires convertibles (intérêts courus inclus mais hors prime de non-conversion de 4% à laquelle NEXTSTAGE, unique porteur, a renoncé (cf note 9.11.1)) et le solde, soit 993 K€ était relatif à des créances détenues (in)directement par Monsieur Mathieu LION.
- Suite à cette opération, le montant nominal des emprunts obligataires convertibles de MASTRAD restant à rembourser s'élève à 761 K€ réparti de la façon suivante :
  - OCABSA 2024, échéance 30 novembre 2024 : 261 K€
  - OCA 2022, échéance 30 novembre 2023 : 500 K€

- Le 5 avril 2023, la Société a annoncé avoir finaliser le recentrage de ses activités sur ses produits connectés. Elle a signé un accord définitif début avril 2023 avec la société M&CO. afin d'externaliser l'intégralité de l'activité de distribution de ses gammes de produits classiques (non électroniques). Il porte sur la concession sous licence pour 5 ans de l'activité et de la marque relatives aux produits traditionnels afin que MASTRAD puisse se concentrer sur les gammes électroniques à plus forte valeur ajoutée. Cet accord est exclusif concernant la France et non exclusif concernant l'Europe. Conformément à cet accord, les stocks de produits traditionnels y compris les avances fournisseurs ont été repris pour une valeur d'inventaire au 31 mars 2023 fixée à environ 700 K€. Le repreneur, Thibault HOUELLEU qui assurait depuis 2008 la fonction de Directeur Général Délégué du Groupe MASTRAD a démissionné de son mandat et a emmené avec lui 3 salariés, 7 VRP multi cartes et 9 agents dans la nouvelle société. La société M&CO. est redevable de droits de licence de marque, de droits d'auteur, de royalties, et de droits d'utilisation des outillages détenus par la Société.
  
- Après 2 ans d'absence, la Société a pu participer au salon Maison et Objets en septembre 2022, au salon Equiphotel de novembre 2022, au salon CES de Las Vegas et au SIRHA en janvier, au salons Ambiente de Francfort en février 2023 et au salon NRA de Chicago en Mai 2023. Elle y a exposé notre programme de thermomètres de cuisson connectés et de contrôle de la chaîne du chaud et du froid, à l'intention du grand public et des professionnels des métiers de bouche. De nombreux contacts ont été établis avec des prospects que la Société s'efforce actuellement de transformer en clients.
  
- En mai 2023 il a été procédé à la nomination de M. Ludovic de Nicolay au poste de Directeur Général Adjoint. Il aura pour mission d'accompagner le Président Directeur Général, Mathieu Lion, dans le développement du Groupe. Son arrivée a pour but d'accompagner la dynamique de recentrage de l'activité sur le suivi de la température avec des produits connectés. Dans un contexte d'exigence croissante en termes de transparence alimentaire, de précision de cuisson de la part des consommateurs mais aussi une volonté de partager des expériences collectives de qualité, le Groupe Mastrad, au travers de sa marque ORKA entend développer ses activités aussi bien auprès des consommateurs qu'auprès des professionnels du secteur.
  
- Confirmation de la dynamique commerciale portée par un engouement pour la gamme de produits connectés de la Société : durant le premier trimestre 2023 des commandes de nos clients américains ont été reçues et sont à livrer sur l'année 2023 assurant ainsi une accélération de la croissance du CA sur ces produits. Plusieurs autres prospects devraient confirmer prochainement d'autres engagements. Cependant la concurrence est féroce sur ce marché en croissance des thermomètres connectés et pourrait retarder nos prévisions.
  
- Notre société poursuit ainsi sa restructuration et son pivotement pour devenir un pur player de la food tech, aujourd'hui appelé « une Temp Tech » !

## 2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE et PERSPECTIVES.

La Société a annoncé en juillet 2023, la fusion de MASTRAD SA avec sa filiale Orka, entièrement centrée sur le marché de la mesure de température.

Cette fusion, qui s'opère par Transmission Universelle du Patrimoine d'Orka vers sa maison mère Mastrad, est effective depuis le 1er juillet 2023.

En se recentrant sur cette activité rentable en croissance, MASTRAD entend se développer sur un marché essentiel à toute la chaîne de l'industrie agroalimentaire et de la restauration, mais aussi au cuisinier averti, depuis la production jusqu'à la cuisson en passant par toutes les étapes du transport et de la conservation.

La Société entend poursuivre et développer la stratégie mise en place par la direction au cours des deux derniers exercices et qui porte essentiellement sur les axes suivants :

### 2.1 Un re-positionnement produit sur le suivi de température dans la restauration

Mastrad, à travers sa filiale Orka, a finalisé son recentrage sur les produits connectés de mesure et de contrôle de la température, segment sur lequel le savoir-faire et l'innovation de Mastrad sont aujourd'hui pertinents et reconnus par une clientèle de plus en plus importante, aussi bien dans le secteur traditionnel que chez les professionnels de la restauration.

Mastrad réalise toujours des investissements importants en matière de Création-Recherche & Développement, permettant de sortir des produits à plus forte valeur ajoutée, et d'être en avance par rapport à ses principaux concurrents. Mastrad entend se positionner en leader dans cette catégorie en fort développement, avec de nouvelles générations de sondes de cuisson et de contrôle de la température de la chaîne du chaud et du froid et de la traçabilité alimentaire.

Ce recentrage nous permet de continuer à travailler sur les évolutions technologiques de nos sondes de température connectées : meilleure portée, nouveau design plus moderne et amélioration des algorithmes de calcul pour améliorer encore la maîtrise de la cuisson. Nous accélérons aussi sur l'agrandissement de la gamme de sondes de température sans fil avec le lancement de nouveaux produits. Nous lancerons début 2024 de nouveaux produits afin de compléter notre gamme de thermomètres connectés et garder notre leadership dans le suivi de la température pour la cuisson. Nous travaillons aussi sur des nouveaux développements qui sortiront fin 2024 pour accompagner l'évolution technologique et les demandes de plus en plus précises des consommateurs.

## **2.2 Stratégie marketing revue et communication renforcée**

L'objectif est de faire de ORKA (marque portée par MASTRAD) la marque préférée de ses clients, et de ses utilisateurs dans le suivi de la température pour la cuisine.

Une nouvelle démarche de communication va être mise en place en utilisant les réseaux sociaux pour être plus présents auprès des utilisateurs finaux. L'objectif est de mieux maîtriser la communication autour de la marque et d'accompagner le virage vers des produits plus technologiques, à plus forte valeur ajoutée. Mastrad aura donc une plus grande homogénéité de communication au travers de ses différents canaux et un accès plus direct aux consommateurs. Pour ce faire nous remettons à jour le site web ORKA avec l'ajout d'un e-shop pour focaliser les investissements sur le référencement de ce site. Nous allons donc arrêter le site interne Mastrad-us. Nous utiliserons aussi le nouveau site ORKA pour augmenter notre présence sur les principales plateformes de vente en ligne.

La gestion internalisée du digital et des réseaux sociaux, contribuera aussi au développement de partenariats avec les blogueurs et les influenceurs pour faire évoluer la notoriété de la marque auprès de nouveaux consommateurs.

La communication porte sur 2 axes principaux qui sont la maîtrise des différents cycles de températures des aliments pour accompagner la réduction des risques sanitaires. Cet axe répond à une demande de plus en plus forte des consommateurs au niveau de la santé et de l'alimentation avec une connotation forte sur la RSE. L'autre axe est la création de moments de convivialité créant du lien entre les individus après une période d'isolement. Mastrad contribue ainsi à l'amélioration du vivre ensemble.

## **2.3 Le maintien d'un contrôle qualité strict**

Mastrad entend poursuivre l'effort mis en œuvre au cours des exercices précédents sur la maîtrise de la qualité de ses produits, tout en augmentant les contrôles réguliers et les audits auprès de ses usines et sous-traitants. La gestion du contrôle qualité est faite à distance, les réseaux étant aujourd'hui parfaitement maîtrisés. Avec la pandémie, l'impossibilité de pouvoir se déplacer et de se rendre directement dans les lieux de production légitime a validé cette politique et l'a ancrée dans les habitudes des sous-traitants.

## **2.4 La maîtrise des coûts fixes**

Depuis plusieurs années, le Groupe est entré dans une phase de restructuration de ses charges fixes afin de réduire ses coûts et de faire face à une conjoncture particulièrement riche en aléas.

Les comptes présentés ont été arrêtés suivant le principe de continuité d'exploitation. Toutefois, si ces éléments devaient être moins favorables qu'envisagés, la société pourrait avoir à faire face à un risque de liquidité et à une possible remise en cause du principe de continuité d'exploitation.

La Société a procédé à l'examen de son risque de liquidité à court terme en tenant compte de :

- La trésorerie nette au 30 juin 2023 s'élevant à 507 K€ ;
- Du niveau d'activité actuel et budgété ;
- et de l'échéancier de remboursement des emprunts existants.

En se focalisant sur les thermomètres de cuisine le Groupe a revu sa stratégie pour répondre aux enjeux sociétaux qui demandent plus de traçabilité et de plus de convivialité. Cette stratégie, associée à la stricte maîtrise des coûts fixes, permettra de retrouver un développement rentable pour la Société. Le Groupe va maintenant se concentrer sur la commercialisation de sa gamme de thermomètres connectés que ce soit en direct via la vente en ligne ou au travers de distributeurs historiques.

## 2.5 Conclusion

Mastrad va poursuivre sa stratégie basée sur l'innovation et les produits issus de l'IoT en se focalisant sur cette priorité avec les 3 axes de développement présentés précédemment :

- Focus sur les sondes de température pour la cuisine
  - Arrêt des produits historiques avec la mise en place du contrat de licence M&Co.
  - Décalage des investissements dans les sondes de température pour la chaîne du froid
  - Evolutions technologiques sur les sondes de température actuelles (meilleure portée, nouveau design, meilleurs algorithmes)
  - Agrandissement de la gamme de sondes de température pour la cuisine avec un nouveau produit en janvier et un autre fin 2024
- Reprise en main de la vente en ligne
  - Remise à jour du site web ORKA avec ajout d'un e-shop
  - Création de boutiques ORKA sur les principales plateformes de vente en ligne
- Accélération de la communication
  - Amélioration du référencement et du positionnement du site ORKA
  - Mise en place de campagnes de communication digitales

Au niveau du marché, l'univers de la cuisine connectée continue sa progression avec une croissance prévue de 17,50% (Source : marketresearch) et devrait atteindre USD 44 Bn en 2030 tandis que le marché plus spécifique du thermomètre de cuisine devrait atteindre un CA de USD 123.52 Million en 2029 (croissance de 10% par an). La reprise d'un trend favorable

à l'univers de la cuisine s'est fortement ressentie durant les différentes phases de confinement, et semble vouloir se maintenir depuis le début du nouvel exercice.

Au-delà des incertitudes macro-économiques actuelles et des facteurs d'instabilité, la confiance reste forte, nos récentes participations aux salons Maison & Objets et SIRHA ayant montré que les toutes dernières sorties produites ont été plébiscitées par les clients. Il y a en parallèle une concurrence de plus en plus forte qui montre l'attrait du marché et nous pousse à continuer à investir de façon plus ciblée pour garder notre leadership dans les thermomètres de cuisson.

\* \* \*

### 3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les perspectives de croissance quant aux nouveaux produits commercialisés nous permettent d'établir les présents comptes sociaux selon le principe de la continuité d'exploitation.

En conséquence, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Toutefois, si ces éléments devaient être moins favorables qu'envisagés, la société pourrait avoir à faire face à un risque de liquidité et à une possible remise en cause du principe de continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels couvrant la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France pour l'établissement des comptes annuels ouverts à compter du 1er janvier 2005.

#### 3.1 Immobilisations

##### 3.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les frais d'établissement principalement composés de frais d'augmentation de capital sont amortis sur 5 ans.

Les frais de recherche et de développement sont amortis sur une durée de 5 ans. Au 30 juin 2023, ils s'élèvent à 440 576 € et ils correspondent aux frais d'achats de dessins auprès de designers.

Les amortissements des brevets sont pratiqués suivant le mode linéaire sur une durée de 10 ans.

Les droits liés aux brevets, acquis par la société MASTRAD au moyen de redevances, sont comptabilisés en autres charges.

Au 30 juin 2023, les montants qui demeurent enregistrés au compte brevets, correspondent aux brevets acquis par la société Mastrad SA.

Le poste de Concessions, Brevets et droits similaires, dont la valeur brute totale est de 755 625€.

A la date du 30 juin 2023, aucune perte de valeur n'est à constater, en complément des amortissements pratiqués, au vu de la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles. En conséquence, aucune dépréciation complémentaire n'a été comptabilisée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

### 3.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée :

*Matériel industriel	5 ans
*Agencements	10 ans (stand sur 3 ans)
*Mobilier	5 à 10 ans (stand sur 3 ans)
*Matériel de transport	5 ans
*Matériel Informatique	5 ans

Au cours de l'exercice, des investissements en immobilisations corporelles ont été réalisés pour un total de 122 334 €. Ces investissements sont principalement constitués de :

- Matériels et outillages pour 119 184€
- Matériel informatique pour 3 150€

Nous avons cédé du matériel informatique pour un montant global de 4 500€ (valeur achat).

- et les avances et acomptes concernant principalement de l'outillage industriel ont une valeur au 30 juin 2023 de 134 495 €

### 3.1.3 Immobilisations financières

#### Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société MASTRAD détient au 30 juin 2023

:

- 100 % du capital d'ORKA pour un total de 14 970€,
- 100 % du capital de MASTRAD Inc. pour un montant de 500 000 \$,
- 100 % du capital de MASTRAD HONG KONG LIMITED, pour un montant de 10 000 HKD

Nous avons passé une provision pour dépréciation des titres de notre filiale MASTRAD INC détenue à 100% à hauteur de 370 633.54€ au 30 juin 2022.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Ce principe justifie la non dépréciation des titres de participation à l'actif du bilan pour MASTRAD Hong-Kong et ORKA. Il en va de même des créances rattachées aux participations classées en comptes de Groupe 45 (cf ci-dessous en 3-3).

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts de garanties pour 28 007€ principalement lié à l'affacturage BNP FACTOR (22k€). Suite au déménagement dans le 19<sup>ème</sup> le dépôt de garantie versé à notre bailleur nous a été remboursé.

## 3.2 Evaluation des stocks

La valorisation des stocks est faite au coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Ce coût est calculé à partir du prix de revient qui correspond :

- au prix d'achat en euro, au cours fixé pour la livraison,
- augmenté des droits de douane, et des frais de transport à la charge de l'entreprise jusqu'à l'entrée à l'entrepôt.
- pour les livres, des droits d'auteur forfaitaires sont ajoutés.

Les stocks sont dépréciés à 100% pour les produits défectueux, et à 30% pour les produits de second choix.

Les produits à rotation lente sont dépréciés à 10% pour les produits stockés pendant 18 mois, 20% pour 36 mois, 50% pour 54 mois, 75% pour 72 mois, 90% pour 90 mois et 100% s'il n'y a aucune rotation.

Au 30 juin 2023, le stock brut s'élève à 104 108€, aucune provision pour dépréciation du stock n'a été passée.

La réduction significative des stocks au cours de l'exercice écoulé traduit la décision de recentrage de l'activité autour des produits connectés qui s'est notamment traduite en avril 2023 par la licence accordée à M&CO.

### 3.3 Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

Ce calcul tient compte des remboursements de l'assurance-crédit.

Au 30 juin 2023, le poste clients s'établit à 691 875 € provisionné à hauteur de 76 946 €. Les nouvelles créances douteuses ont été provisionnées à hauteur de 25% de leur montant hors taxes pour une 1ère relance, 50% pour un retard de paiement d'un mois, 75% pour 1 mois et demi et 100% au-delà.

Seulement 3 927€ dont un client pour 3 375€ ont été provisionnés au 30 juin 2023 pour le compte des clients Export et France.

Les créances antérieures sont provisionnées, en fonction du risque estimé, entre 50 et 100% de leur montant total hors taxes.

Les autres créances sont principalement constituées par les comptes courants des sociétés filiales qui s'élèvent à 134 286€ pour Mastrad HKG, 6 320 789€ pour Mastrad Inc, et ORKA pour 803 759€, auxquels il convient de rajouter les intérêts courus sur comptes courants de 356 830€ pour l'ensemble des comptes courants.

Suite à une décision de gestion, il a été décidé de constater une provision pour dépréciation de la créance de notre filiale MASTRAD INC au 30 juin 2022 pour un montant de 6 160 000€. Cette provision a été réajustée au 30 juin 2023 à hauteur de 6 413 315€ soit un complément de provision de 253 315€ correspondant principalement aux intérêts liés aux comptes courants. Elle est susceptible d'être réajustée lors des prochains exercices en fonction de l'activité future de notre filiale.

Les créances rattachées aux participations de MASTRAD HONG-KONG ne sont pas dépréciées selon un principe énoncé ci-dessus au 3-1-3.

Le solde restant est constitué de créances sur l'Etat, d'impôts divers et de TVA.

Un emprunt obligataire avait été émis en décembre 2019 d'un montant de 1 000K€ remboursable en novembre 2023 pour un montant de 583K€.

Cet emprunt a été remboursé partiellement pour un montant de 739K€ lors de l'augmentation de capital de février 2023 par compensation de créances. Il reste donc l'OCABSA 2024 d'un montant nominal de 260 590€ à un taux d'intérêt annuel de 6% et une prime de non-conversion de 4% d'une durée de 5 ans.

De plus, les emprunts souscrits en 2018 remboursables initialement en 2020 et qui avaient été reportés :

- de 2 ans pour un montant de 212K€
- et de 3 ans pour un montant de 666K€ ont été totalement remboursés lors de l'augmentation de capital.

Courant juin 2022, nous avons finalisé une émission d'obligations convertibles en actions de 500k€ entièrement souscrite par des fonds gérés par NextStage AM le 31 mai 2022.

Les principaux termes en sont les suivants :

- Taux intérêt annuel 8%,
- Prime de non-conversion 4%, durée 18 mois,
- cours de conversion : 0.2€. les 6 premiers mois puis 0.167€.

Opération	Fonds	Nombre d'OC	Montant nominal	Montant intérêts courus (au 17/02/23)	Echeance	Horizon du fonds	Montant remboursé	Montant Nominal restant
OCABSA 2021 FCPI CAP 2022		106 330	106 330,00 €	839,21 €	13/11/2022	2 022	107 169	-
OCABSA 2021 FCPI CAP 2023		333173	333 173,00 €	2 629,55 €	13/11/2023	2 023	335 803	-
OCABSA 202 FCPI CAP 2022		106 330	106 330,00 €	2 429,47 €	13/11/2022	2 022	108 759	-
OCABSA 202 FCPI CAP 2023		333173	333 173,00 €	7 612,37 €	13/11/2023	2 023	340 785	-
OCABSA 202 FCPI CAP 2023		4 165 200	583 128,00 €	7 718,56 €	30/11/2023	2 023	590 847	-
OCABSA 202 FCPI CAP 2024		2 032 886	284 604,04 €	3 659,16 €	30/11/2024	2 024	110 352	177 912
OCABSA 202 FCPI France Ini		944771	132 267,94 €	1 695,90 €	30/11/2024	2 025	51 285	82 679
OC 2022 FCPI 2020		320 290	320 290,00 €	12 776,50 €	24/11/2023	2 028	-	320 290
OC 2022 UFF 3		179710	179 710,00 €	7 168,71 €	24/11/2023	2 028	-	179 710
<b>TOTAL</b>		<b>8 521 863</b>	<b>2 379 005,98 €</b>	<b>26 584,21 €</b>			<b>1 645 000</b>	<b>760 590</b>

Suite à la crise sanitaire nous avons pu mettre en place 2 PGE d'un montant global de 680K€ par le biais de nos partenaires financiers. Le remboursement a débuté en juin 2022.

### **3.4 Valeurs mobilières de placement**

A la clôture de l'exercice, les valeurs mobilières de placement sont à 0.

### **3.5 Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance s'élèvent au 30 juin 2023 à 52 941€, elles correspondent principalement à des charges relatives à l'activité du 2ème semestre 2023.

La réduction des charges constatées d'avance est principalement imputable à l'apurement de nos avances à nos fournisseurs pour l'achat de composants à l'avance et au recentrage de l'activité autour des produits connectés qui s'est notamment traduite en avril 2023 par la licence accordée à M&CO.

### **3.6 Provisions réglementées**

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

### **3.7 Provision pour risques et charges**

Des provisions pour risques et charges ont été constituées à hauteur de 3 959€ pour écart de conversion sur les transactions en monnaies étrangères et essentiellement sur les échanges en Dollars.

Il a été repris la provision d'un montant de 47 167€ pour un litige avec une salariée qui a abouti en notre faveur.

### **3.8 Dérogations aux principes généraux**

#### **3.8.1 Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### **3.8.2 Changements de méthode de présentation**

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### 3.8.3 Informations complémentaires

#### EFFECTIF ET REPARTITION PAR SERVICE

effectif commerciaux-RD et Marketing			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CADRE	2	0	2
EMPLOYE	0	0	0
TOTAL	2	0	2

effectif back -Office			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CADRE	0	2	2
EMPLOYE	0	0	0
TOTAL	0	2	2

effectif Total			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CADRE	2	2	4
EMPLOYE	0	0	0
TOTAL	2	2	4

La réduction significative du personnel au cours de l'exercice écoulé traduit la décision de recentrage de l'activité autour des produits connectés qui s'est notamment traduite en avril 2023 par la licence accordée à M&CO.

## 4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

### 4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

#### 4.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2022	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 30/06/2023
Frais d'établissement et de développement	940 247	58 883			999 130
Autres postes d'immobilisation incorporelles	1 059 338	18 033		184 013	893 358
<b>Total 1 Incorporelles</b>	<b>1 999 585</b>	<b>76 916</b>	<b>0</b>	<b>184 013</b>	<b>1 892 488</b>
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	91 509				91 509
Installations techniques, matériels et outillages	2 836 674	119 184			2 955 858
Matériel de transport	8 967				8 967
Matériel de bureau et informatique, mobilier	847 232	3 150		4 501	845 882
Emballages récupérables et divers					
<b>Total 2 Corporelles</b>	<b>3 784 382</b>	<b>122 334</b>	<b>0</b>	<b>4 501</b>	<b>3 902 215</b>
Immobilisations corporelles en cours (1)					
<b>Total 3 Encours Corporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Acomptes	198 783	64 780		129 068	134 496
<b>TOTAL</b>	<b>5 982 750</b>	<b>264 030</b>	<b>0</b>	<b>317 582</b>	<b>5 929 198</b>

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

## 4.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/06/2023
Frais d'établissement et de développement	825 349	70 631		895 981
Autres immobilisations incorporelles	662 349	28 421		690 770
<b>Total 1</b>	<b>1 487 698</b>	<b>99 052</b>	<b>0</b>	<b>1 586 751</b>
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	74 196	5 436		79 633
Installations techniques, matériels et outillages	2 677 626	99 688		2 777 314
Matériel de transport	8 967			8 967
Matériel de bureau informatique, mobilier	787 209	21 924	2 308	806 825
Emballages récupérables et divers				
<b>Total 2</b>	<b>3 547 998</b>	<b>127 048</b>	<b>2 308</b>	<b>3 672 738</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 035 697</b>	<b>226 100</b>	<b>2 308</b>	<b>5 259 489</b>

## 4.1.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [5-4-3 Etat des provisions](#).

## 4.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 30/06/2022	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 30/06/2023	Provision	Valeur Nette au 30/06/2023
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	1 762 023			1 762 023	370 634	1 391 389
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	83 899	218 568	274 459	28 008		28 008
<b>TOTAL</b>	<b>1 845 922</b>	<b>218 568</b>	<b>274 459</b>	<b>1 790 031</b>	<b>370 634</b>	<b>1 419 397</b>

Provision pour dépréciation des titres Mastrad Inc à 100% (370k€)

## 4.3 Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 30/06/2023
Matières premières			
Marchandises	104 108		104 108
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
<b>TOTAL</b>	<b>104 108</b>	<b>0</b>	<b>104 108</b>

#### 4.4 Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe [5-4-4](#) et [5-4-5](#) Etat des Provisions.

#### 4.5 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 8 647 167 € en valeur brute au 30/06/2023 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>	<b>28 008</b>	<b>28 008</b>	<b>0</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	28 008	28 008	
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>	<b>8 619 159</b>	<b>8 619 159</b>	
Clients	666 066	666 066	
Clients douteux	97 148	97 148	
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	3	3	
Etat : impôts et taxes diverses	124 862	124 862	
Groupe et associés	7 615 664	7 615 664	
Débiteurs divers	62 474	62 474	
Charges constatées d'avance	52 942	52 942	
<b>TOTAL</b>	<b>8 647 167</b>	<b>8 647 167</b>	<b>0</b>
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

#### 4.6 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Créances clients et comptes rattachés	763 214	76 946	686 269	371 592
Autres créances	7 803 003	6 413 316	1 389 688	872 940
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL</b>	<b>8 566 217</b>	<b>6 490 262</b>	<b>2 075 957</b>	<b>1 244 532</b>

Provision pour dépréciation du compte courant Mastrad Inc (6 413k€)

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en euros	2023	2022
Clients sociétés affiliées consolidées France	803 759	13 830
Clients sociétés mères et Divers		
Clients sociétés affiliées consolidées	6 455 075	6 678 763
Clients factures à établir Groupe		
<b>TOTAL</b>	<b>7 258 834</b>	<b>6 692 593</b>

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 3-3](#).

#### 4.7 Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés » :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022
Effets de commerce	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 4.8 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	0	0
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir	71 339	0
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant	362 739	102 359
<b>TOTAL</b>	<b>434 078</b>	<b>102 359</b>

## 4.9 Comptes de régularisation

### 4.9.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 52 942 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022
Charges d'exploitation	52 942	739 875
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>	<b>52 942</b>	<b>739 875</b>

### 4.9.2 Ecarts de conversion

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur au moment de l'opération.

Les créances, les dettes et les disponibilités figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice.

Lorsque l'application du taux de conversion a pour effet de modifier les montants des créances ou des dettes en monnaie nationale qui ont été précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires, en attente de régularisations ultérieures.

- Lorsque la différence correspond à une perte latente, celle-ci est enregistrée au compte écart de conversion – Actif. Parallèlement, la perte latente entraîne la constitution d'une provision pour risque d'égale montant, non déductible fiscalement.
- Lorsque la différence correspond à un gain latent, celle-ci est enregistrée au compte Ecart de conversion – Passif. Le gain latent n'intervient pas dans la formation du résultat, Il est enregistré au passif du bilan.

ECART ACTIF		ECART PASSIF	
	Euros		Euros
Diminution des créances	210	Diminution des dettes	3 755
Augmentation des dettes	3 749	Augmentation des créances	346 739
<b>TOTAL</b>	<b>3 959</b>	<b>TOTAL</b>	<b>350 494</b>

## 5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### 5.1 Composition du capital social

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a procédé à un apurement de son passif par le biais d'une réduction de capital motivée par les pertes à hauteur d'un montant nominal total de 2 868 565,92 €. Cette réduction de capital s'est traduite par une baisse de la valeur nominale des actions ramenée de 0,14 € à 0,02 € permettant de ramener le nominal par action à un montant inférieur au cours de bourse afin de permettre à la Société de procéder à une augmentation de capital en février 2023.

Les comptes de l'exercice 2022 ont fait apparaître un résultat de -7 470 523 €.

Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce déficit a été affecté au poste autres réserves.

	SITUATION au 01 07 2022	AUGMENTATION	DIMINUTION	SITUATION au 30 06 2023
<b>CAPITAL</b>	3 346 660	1 170 464	2 868 566	1 648 559
<b>PRIME EMISSION</b>	12 819 469	2 340 928	12 819 469	2 340 928
<b>RESERVES LEGALES</b>	88 413		88 413	0
<b>AUTRES RESERVES</b>	1 856 453		1 856 453	0
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	-10 174 399	7 470 523	17 632 901	-12 021
<b>RESULTAT N / N-1</b>	-7 470 523			-15 18 200

Le 15 février 2023, MASTRAD a réalisé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires pour un montant brut (prime d'émission incluse) de 3 511 392,48€ par émission de 58 523 208 actions nouvelles à un prix de souscription unitaire de 0,06 euro dont environ 2 639 K€ ont été libérés par le biais de compensation de créances parmi lesquelles :

- 1645 K€ étaient relatifs à des dettes obligataires convertibles (intérêts courus inclus mais hors prime de non-conversion de 4% à laquelle NEXTSTAGE, unique porteur, a renoncé (cf note 9.11.1)) ;
- 993 K€ de créances détenues (in)directement par Mathieu LION, principal actionnaire et PDG de la Société

Ainsi, au 30 Juin 2023, le capital social se compose dorénavant de de 82 427 924 actions d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune contre 23 904 716 actions d'une valeur nominale de 0,14 € au 30 juin 2022.

## 5.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

### 5.2.1 Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2022	Dotations	Reprises	Au 30/06/2023
Provisions pour litige prud'homal	47 167		47 167	
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change	29 548	3 959	29 548	3 959
<b>TOTAL</b>	<b>76 715</b>	<b>3 959</b>	<b>76 715</b>	<b>3 959</b>

## 5.2.2 Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2022	Dotations	Reprises	Au 30/06/2023
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 5.2.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2022	Dotations	Reprises	Au 30/06/2023
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	370 634			370 634
Provisions autres immos financières				
<b>TOTAL</b>	<b>370 634</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>370 634</b>

## 5.2.4 Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2022	Dotations	Reprises	Au 30/06/2023
Matières premières				
Stocks défectueux	17 260	0	17 260	0
Stocks lents	331 222	0	331 222	0
<b>TOTAL</b>	<b>348 482</b>	<b>0</b>	<b>348 482</b>	<b>0</b>

## 5.2.5 Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2022	Dotations	Reprises	Au 30/06/2023
Poste : Clients douteux	73 074	3 927	56	76 945
Poste : Autres créances douteuses	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>73 074</b>	<b>3 927</b>	<b>56</b>	<b>76 946</b>

## 5.2.6 Provisions pour dépréciation des autres créances

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2022	Dotations	Reprises	Au 30/06/2023
Poste : Compte courant MASTRAD INC	6 160 000	6 413 315	6 160 000	6 413 315
Poste : Compte courant	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 160 000</b>	<b>6 413 315</b>	<b>6 160 000</b>	<b>6 413 315</b>

5.3 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	44 512	44 512		
Autres emprunts obligataires	760 590	500 000	260 590	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	4 651	4 651		
à plus d'1 an à l'origine	503 023	171 268	331 755	
Emprunts et dettes financières divers	980	980		
Fournisseurs et comptes rattachés	411 473	411 473		
Personnel et comptes rattachés	29 267	29 267		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 487	46 487		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	151 557	151 557		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	27 771	27 771		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	28	28		
Autres dettes	71 499	71 499		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>2 051 839</b>	<b>1 459 494</b>	<b>592 345</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	68 956			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 820 085			

Les emprunts obligataires se détaillent comme suit au 30 juin 2023 :

Opération	Fonds	Nombre d'OC	Montant nominal	Montant intérêts courus (au 17/02/23)	Echéance	Horizon du fonds	Montant remboursé	Montant Nominal restant
OCABSA 2020	FCPI CAP 2022 IR	106 330	106 330,00 €	839,21 €	13/11/2022	2 022	107 169	-
OCABSA 2020	FCPI CAP 2023 ISF	333 173	333 173,00 €	2 629,55 €	13/11/2023	2 023	335 803	-
OCABSA 2021	FCPI CAP 2022 IR	106 330	106 330,00 €	2 429,47 €	13/11/2022	2 022	108 759	-
OCABSA 2021	FCPI CAP 2023 ISF	333 173	333 173,00 €	7 612,37 €	13/11/2023	2 023	340 785	-
OCABSA 2023	FCPI CAP 2023 ISF	4 165 200	583 128,00 €	7 718,56 €	30/11/2023	2 023	590 847	-
OCABSA 2024	FCPI CAP 2024	2 032 886	284 604,04 €	3 659,16 €	30/11/2024	2 024	110 352	177 912
OCABSA 2024	FCPI France Innovation 1	944 771	132 267,94 €	1 695,90 €	30/11/2024	2 025	51 285	82 679
OC 2022	FCPI 2020	320 290	320 290,00 €	12 776,50 €	24/11/2023	2 028	-	320 290
OC 2022	UFF 3	179 710	179 710,00 €	7 168,71 €	24/11/2023	2 028	-	179 710
<b>TOTAL</b>		<b>8 521 883</b>	<b>2 379 005,98 €</b>	<b>26 584,21 €</b>			<b>1 645 000</b>	<b>760 590</b>

Suite à l'augmentation de capital de février 2023 (décrite en note 1.2 de la présente annexe) à laquelle NEXTSTAGE a souscrit en grande partie par compensation de créances obligataires, au 30 juin 2023, seuls subsistent les deux emprunts obligataires convertibles suivants :

- OCA 2022 émis le 24 mai 2022 d'un montant nominal de 500 000€ rémunéré au taux d'intérêt annuel de 8% et une prime de non-conversion de 4% d'une durée de 18 mois, le cours de conversion : 0,2€ les 6 premiers mois puis 0,167€.
- OCABSA 2024 émis le 20 novembre 2019 d'un montant nominal de 416 872€ compensé partiellement pour un montant de 156 282€ à un taux d'intérêt annuel de 6% et une prime de non-conversion de 4% d'une durée de 5 ans.

#### 5.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022
Fournisseurs Groupe		
Fournisseurs France	187 666	734 803
Fournisseurs Etrangers	88 672	341 468
Effets à Payer autres que le Groupe		
Effets à payer Groupe		
Fournisseurs factures non parvenues	135 135	153 476
<b>Valeurs nettes comptables</b>	<b>411 473</b>	<b>1 229 747</b>

## 5.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 473	1 235 178
Dettes fiscales et sociales	255 082	282 046
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	44 512	8 175
Autres emprunts obligataires	760 590	2 379 006
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	507 675	678 251
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic : )	980	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	66 544	32 094
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	71 527	501 984
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>2 118 383</b>	<b>5 116 734</b>

## 6 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	2 334 060	1 420 401	3 754 461	4 321 095
Ventes de produits finis	-40 954	-1 786	-42 740	-67 883
Production vendue de services	369 001	5 780	374 782	550 024
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 662 108</b>	<b>1 424 395</b>	<b>4 086 503</b>	<b>4 803 235</b>
%	65,14 %	34,86 %	100,00 %	

## 6.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022
Production stockée	-8 267	
Production immobilisée		33 197
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	4 667	26 805
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	629 566	17 248
<b>TOTAL</b>	<b>625 966</b>	<b>77 250</b>

## 6.3 Transfert de charges

La société Mastrad SA a facturé au titre de la répartition des frais généraux entre les sociétés du groupe (frais de personnel, charges sociales, loyer...) :

- 13 343 € HT à la société Mastrad Finance.
- 10 246 € HT à la société Mastrad Inc.
- 230 308 € HT à la société ORKA.

Ces sommes sont comptabilisées au compte 7088.

## 6.4 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -11 494 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>6 609 018</b>	<b>4 673 213</b>
Produits financiers de participations	362 739	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		102 359
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 189 548	4 534 459
Différences positives de change	56 731	36 395
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>6 620 513</b>	<b>10 616 224</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	6 417 275	10 400 679
Intérêts et charges assimilées	159 489	165 446
Différences négatives de change	43 749	50 098
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-11 494</b>	<b>-5 943 011</b>

## 6.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -29 098 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>137 530</b>	<b>46 467</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	79 600	46 467
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 763	
Reprises sur provisions et transferts de charges	47 167	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>166 629</b>	<b>35 732</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	164 436	35 528
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 193	204
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-29 098</b>	<b>10 734</b>

## 6.6 Impôt sur les bénéfiques

La société MASTRAD est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société MASTRAD .

### 6.6.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfiques lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL		0	-1 513 604			10 000	-1 518 200

		Exercice 2023
Bénéfice comptable de l'exercice		
1.	Réintégrations fiscales	6 869 751
2.	Déductions fiscales	6 865 155
<b>Détermination du résultat fiscal</b>		
		<b>BENEFICE</b>
		<b>DEFICIT</b>
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		1 513 604
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
<b>RESULTAT FISCAL</b>		<b>1 513 604</b>

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

### 6.6.2 Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2023
Résultat de l'exercice	
- Impôt sur les bénéfices	
- Crédits d'impôts :	0
crédit d'impôt en faveur de la recherche	
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	
réduction d'impôt en faveur du mécénat	
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
autres imputations	
<b>Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)</b>	<b>0</b>
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	0
<b>Résultat hors dispositions fiscales</b>	<b>0</b>

Il est rappelé qu'au 30 juin 2023, le montant des déficits reportables s'élève à 13 647 K€

## 7 INFORMATIONS DIVERSES

### 7.1 Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SA MASTRAD 32 Rue de CAMBRAI 75019 PARIS 19E - FRANCE.

### 7.2 Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net
MASTRAD INC (USA)	100	100%	- 6 866 483 USD	- 570 615 USD
MASTRAD HK (HONG KONG)	9999	100%	169 417 HKD	64 943 HKD
ORKA SAS (FR)	1 497	100%	1 792 376 €	303 714 €

### 7.3 Rémunération des Commissaires aux comptes :

Les honoraires payés sur l'exercice 2022/2023 s'élèvent à 36 720€ TTC.

## 7.4 Engagements sur le personnel

### 7.4.1 Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Au niveau des comptes sociaux, Mastrad SA ne comptabilise pas de provision retraite.

Cependant, une provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée au niveau des comptes consolidés pour un montant de 6 492€.

### 7.4.2 Participation des salariés

En application des articles L.3321-1 et suivants du code du travail, il est institué un régime de participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

La participation est liée aux résultats de l'entreprise. Elle existe en conséquence dans la mesure où ces derniers permettent de dégager une réserve de participation positive.